

# QUALITE DES EAUX D'ALIMENTATION - ANNEE 2007

## COMMUNE DE NIEDERHASLACH

Cette synthèse a été élaborée à partir des résultats du contrôle sanitaire mis en œuvre par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Elle complète l'ensemble des résultats d'analyses et avis sanitaires transmis au gestionnaire du réseau, en l'occurrence la **Commune de Niederhaslach**. Celle-ci est responsable de la qualité de l'eau produite et distribuée.

En 2007, les **11 prélèvements** imposés par le programme de contrôle, ont permis de suivre **115 paramètres** relatifs à la bactériologie, à la physico-chimie et à la radioactivité de l'eau. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le **Centre d'Analyses et de Recherches d'Illkirch-Graffenstaden**, agréé par le ministère chargé de la santé.

### ORIGINE DE L'EAU ET ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

La Commune de Niederhaslach (1182 habitants) est alimentée par 3 sources captées dans le Bois de Niederhaslach, à partir des aquifères gréseux des Vosges. Ces captages bénéficient de périmètres de protection et sont déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral du 10 décembre 1998.

L'eau est désinfectée, puis stockée dans 2 réservoirs avant distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

### QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

#### BACTERIOLOGIE

Sur les **10** analyses bactériologiques réalisées, **1** analyse présentait une **légère contamination** (1 germe). Une analyse de contrôle effectuée après purge et désinfection du réseau a permis de vérifier l'absence de contamination.

**Bonne qualité microbiologique.**

#### FLUOR

Teneur inférieure à : **0,10 mg/l.**

**Eau très peu fluorée, pouvant justifier un apport de fluor complémentaire.**

#### NITRATES

**Teneurs très inférieures à la limite de qualité réglementaire de 50 mg/l.**

Teneur maximale: **5,4 mg/l**

#### CHLORURES ET SODIUM

Les teneurs maximales en **chlorures (3 mg/l)** et **sodium (1,4 mg/l)** sont **très inférieures aux références de qualité** (respectivement de 250 et 200 mg/l).

#### AUTRES PARAMETRES:

**Ces paramètres sont tous conformes à la réglementation en vigueur.**

#### MINERALISATION , pH

Conductivité : **79 µS/cm**

pH : **6,5**

CO<sub>2</sub> agressif : **15,6 mg/l**

#### DURETE

Teneur moyenne : **3 °F**

**Eau très peu calcaire**

Eau douce, très peu calcaire, peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation, ...) les métaux des canalisations.

### CONCLUSION SANITAIRE

Pour l'année 2007, le contrôle sanitaire exercé par la DDASS a permis de constater que l'eau distribuée par la Commune de Niederhaslach est restée conforme aux limites de qualité imposées par la réglementation pour les paramètres physico-chimiques.

L'eau distribuée par la commune étant agressive, il est conseillé de la laisser couler au robinet pendant quelques dizaines de secondes avant de la consommer, après une nuit ou une journée d'absence.



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

### LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est confié au service santé-environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Les analyses sont réalisées par le laboratoire agréé pour le contrôle sanitaire des eaux.

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

**QUALITE BACTERIOLOGIQUE:** elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. *Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.*

**DURETE:** la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Ils évitent en outre la dissolution dans l'eau des métaux des canalisations ou de leurs raccords (cuivre, plomb, cadmium,...). Cependant, une eau douce n'en contient que très peu. Le traitement de neutralisation, qui permet de rajouter du calcaire dans l'eau, évite la dissolution des métaux des canalisations ou de leurs raccords (cuivre, plomb, cadmium,...), qui pourraient se retrouver dans l'eau. **Dans ce cas, l'installation de dispositifs d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.**

**PESTICIDES:** la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. *Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connu. En cas de dépassement de la valeur réglementaire, un programme d'amélioration de la qualité de l'eau doit être mis en œuvre.*

**CHLORURES:** les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le seuil réglementaire est de 250 mg/l.

**NITRATES:** les nitrates sont des éléments fertilisants présents naturellement dans les eaux; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources. *Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet de protéger les nourrissons et les femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.*

**FLUOR :** le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg/l a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). *Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés, ...).*

**SODIUM :** le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions essentielles (dose recommandée pour un adulte : 2000 mg/j). L'ingestion chronique de fortes doses de sodium joue cependant un rôle important dans le développement de l'hypertension chez les sujets prédisposés (nourrissons, personnes atteintes de troubles cardiaques, vasculaires et rénaux, ...).

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

- ◆ après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation en laissant couler l'eau quelques minutes,
- ◆ le matin ou après une journée d'absence, laissez couler l'eau pendant quelques dizaines de secondes avant de la consommer,
- ◆ consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, maintenez-la au froid, au maximum 24h, dans un récipient fermé,
- ◆ vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.
- ◆ Les traitements complémentaires (purificateur, osmoseur, ...) sont sans intérêt pour la santé. Si un tel appareil est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur qualifié, afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau, lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. De même, vous pouvez y consulter une brochure établie par les directions régionale et départementales des affaires sanitaires et sociales sur la qualité des eaux distribuées en ALSACE.

**Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Si une synthèse en est faite, les éléments essentiels doivent y figurer. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.**

La brochure sur la qualité de l'eau en Alsace et les notes de qualité de l'eau dans le Bas-Rhin sont consultables sur le site internet:  
[www.alsace.sante.gouv.fr](http://www.alsace.sante.gouv.fr)